

No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

**SÉANCE RÉGULIÈRE
(10 janvier 2011)**

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le lundi 10 janvier 2011 à 19h30, au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

Julien Auclair Sonia Quirion
Lyne Bourque Stéphane Auclair
Daniel Fortin

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin

François Fontaine, directeur général, et Hugues Poulin, inspecteur municipal, sont aussi présents.

001-01-2011

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté après y avoir apporté les modifications significatives et en y laissant le varia ouvert.

002-01-2011

PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE SPÉCIALE (6 décembre 2010)

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 6 décembre 2010 pour l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011, soit accepté tel que rédigé et déposé.

003-01-2011

PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE (6 décembre 2010)

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 décembre 2010, soit accepté avec les modifications proposées.

ACCEPTATION DES COMPTES

004-01-2011

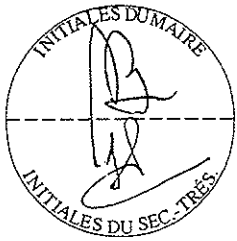
Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise, relative à décembre 2010, totalisant 92 427,60\$ (Folio 350188) soit acceptée et que lesdits comptes soient payés. Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 4731 à # 4773 inclusivement, et de # 4775 à # 4795 inclusivement. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

005-01-2011

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des déboursés soumise, relative à janvier 2011, totalisant 77 796,70\$ (Folio 350188) soit acceptée et que lesdits comptes soient payés. Le paiement de ces comptes sera effectué par le chèque # 4774 ainsi que par les chèques # 4796 à # 4806 inclusivement. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

PERMIS DE DÉCEMBRE 2010

Le secrétaire fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations ainsi que les certificats d'autorisations émis lors du mois de décembre 2010 et remis précédemment aux membres du Conseil, qui reconnaissent en avoir pris connaissance.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

DÉPÔT – RAPPORT AIDE AUX LOISIRS

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport d'aide aux loisirs pour l'année 2010.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil reconnaissent avoir pris connaissance de la liste de la correspondance pour le mois de décembre 2010.

006-01-2011

FÉLICITATIONS MADAME LYNE BOURQUE

ATTENDU QUE l'organisme Vision Femmes a publié dans son bulletin Femmes Engagées un article sur madame Lyne Bourque intitulé « Une conseillère sans demi-mesure »;

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des félicitations soient adressées à madame Lyne Bourque pour son implication dans le milieu et dans la municipalité.

007-01-2011

NOUVEAUX ARRIVANTS

ATTENDU QUE le comité des nouveaux arrivants a organisé une activité invitant les nouveaux arrivants à faire une brève présentation;

ATTENDU QUE neuf (9) familles sur quinze (15) ont répondu à l'invitation;

ATTENDU les commentaires reçus lors de l'événement;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de féliciter les deux organisatrices de l'événement, soit mesdames Lyne Bourque et Sonia Quirion.

008-01-2011

AUTORISATION À PAYER LES DÉPENSES DITES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2011

ATTENDU QUE la loi prévoit qu'une dépense doit être autorisée avant d'être effectuée;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser certaines dépenses régulières dites « incompressibles » pour lesquelles les montants ont déjà été prévus au budget de 2011;

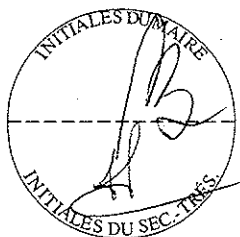
ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser certaines dépenses pour répondre à des exigences gouvernementales comme, par exemple, les normes du travail;

CONSIDÉRANT QU'une telle autorisation ne soustrait pas le secrétaire-trésorier à sa responsabilité de s'assurer que les fonds seront bien employés pour les fins auxquelles ils ont été votés;

ATTENDU QUE le Conseil prendra quand même connaissance de ces dépenses lors de l'acceptation des comptes à chaque séance dudit Conseil;

ATTENDU QUE la présente résolution se veut un complément au règlement sur la délégation de pouvoir à certains employés municipaux leur permettant d'autoriser des dépenses;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer tous les paiements relatifs aux items ci-après mentionnés, dans la mesure où des fonds sont disponibles au budget municipal de 2011 :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

- poste 11-131 (rémunération des élus)
- poste 11-310 (frais de déplacements des élus)
- poste 11-331 (élus / téléphone)
- poste 11-493 (réception et protocole)
- poste 13-141 (rémunération du Directeur général)
- poste 13-142 (rémunération des employés-administration)
- poste 13-310 (frais de déplacement du Directeur général)
- poste 13-321 (poste)
- poste 13-331 (téléphone-fax-internet)
- postes 16-XXX (cotisation de l'employeur)
- poste 19-141 (concierge)
- poste 19-493 (réception et protocole)
- poste 21-441 (Sûreté du Québec)
- poste 29-142 (brigadiers scolaires)
- poste 320-141 (voirie-salaires)
- poste 320-310 (voirie-frais de déplacements)
- poste 320-516 (voirie – location machineries et équipements)
- poste 413-141 (aqueduc et égout-salaires)
- poste 413-310 (aqueduc-frais de déplacements)
- poste 413-331 (aqueduc-téléphone)
- poste 413-516 (aqueduc et égout-location machineries et équipements)
- poste 414-141 (épuration-salaires)
- poste 414-310 (épuration-frais de déplacement)
- poste 414-516 (épuration-location machineries et équipements)
- poste 415-141 (égout-salaires)
- poste 415-310 (égout-frais de déplacement)
- poste 415-516 (égout-location machineries et équipements)
- poste 610-141 (urbanisme-salaires)
- poste 610-310 (urbanisme-frais de déplacement)
- poste 610-515 (urbanisme-location machineries et équipements)
- postes XX-681 (tous les postes « électricité »)
- postes XX-411 (analyses d'eau exigées par la Loi)
- postes XX-442 (service Incendie-Entente municipale)
- postes XX-951 (quotes-parts - MRC)
- postes 70290-XXX (postes relatifs loisirs inter-municipaux)
- postes relatifs à un contrat ou une entente en vigueur, une quote-part municipale, une échéance du service de la dette, ou lorsque la dépense est préalablement approuvée par une résolution ou une politique déjà adoptée.

009-01-2011

DÉROGATION MINEURE # 2010-07 (MENUISERIE DES PINS L.F. LTÉE)

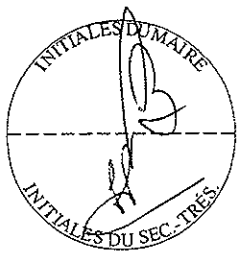
ATTENDU QU'une demande a été déposée au bureau municipal relativement à l'agrandissement d'un bâtiment sis au 3150, chemin Royal sur le lot 3 628 598;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme fait la recommandation au Conseil d'accorder la dérogation mineure #2010-07;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil autorise la dérogation mineure # 2010-07 en permettant un agrandissement supplémentaire au bâtiment actuel d'une superficie égale à 66,8 %, alors que la norme prescrite est que l'agrandissement ne doit pas être supérieur à 25% de la superficie au sol du bâtiment existant tel que décrit à l'article 3.4.5 du règlement de zonage.

QUE le Conseil demande que le propriétaire fournisse le document attestant l'autorisation de la CPTAQ pour l'agrandissement du bâtiment avant l'émission finale du permis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU les différents problèmes rencontrés à l'usine de traitement des eaux usées;

ATTENDU les rencontres entre la Municipalité et Génivar Inc.;

ATTENDU la mise en place d'un petit système U.V. par la firme Génivar afin de vérifier la conformité d'un autre système U.V.;

ATTENDU QUE ce petit système d'appoint donne des résultats rencontrant les normes demandées par le MAMROT;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité expédie une lettre à Génivar inc afin que la firme d'ingénieurs prenne sous sa responsabilité toutes les mesures nécessaires afin que le système U.V. soit complètement conforme tel que spécifié dans leur offre de services, et en donne compte-rendu au ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs

QUESTIONS DU PUBLIC

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 20h00 après quelques interventions, celle-ci est fermée à 20h15.

011-01-2011

ADHÉSION ADMQ – 2011

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité renouvelle son adhésion avec l'ADMQ et défraye ainsi la cotisation du directeur général ainsi que l'assurance responsabilité auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2011.

012-01-2011

RENOUVELLEMENT UMQ - 2011

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité renouvelle son adhésion à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour la somme de 587,04\$ plus les taxes applicables, soit 668,79\$ pour l'année 2011 ce qui exclu la tarification au Centre de ressources municipales (CRM).

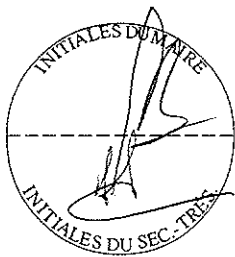
013-01-2011

RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ATTENDU QU'une rencontre est prévue entre des représentants de la Municipalité et du ministère des Transports du Québec pour le mercredi 2 février prochain;

ATTENDU QUE la Municipalité doit pour son développement établir des ententes avec différents ministères;

ATTENDU QUE le projet d'aménagement d'un boulevard urbain est un élément crucial dans le développement de la Municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les représentants de la Municipalité à établir certaines stratégies à prendre afin que des travaux de compensation soient établis entre les parties afin d'amenuiser l'enclavement pour la Municipalité, de diminuer l'impact du prolongement de l'autoroute 73 sur le territoire de la Municipalité et ainsi favoriser le développement résidentiel municipal.

014-01-2011

MANDAT DE FAISABILITÉ – BOULEVARD URBAIN PHASE I

ATTENDU QUE pour le développement du projet du boulevard urbain, des relevés et croquis préliminaires sommaires sont nécessaires;

ATTENDU QUE la firme d'ingénieurs au dossier, la firme Génivar Inc a déjà procédé à divers travaux;

ATTENDU QUE l'entrepreneur pour une portion du nouveau développement de continuité de la 35^e Rue, utilise les services de la firme Génivar;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité utilise les services de la firme d'ingénieurs Génivar afin de réaliser les relevés et croquis préliminaires sommaires pour déterminer la faisabilité de raccordement du futur boulevard urbain de Notre-Dame-des-Pins à la route du Président-Kennedy;

QUE les services de ce mandat soient basés sur une base de taux horaire.

015-01-2011

ARCHIVAGE DES PROCÈS-VERBAUX

ATTENDU QUE les premiers registres des procès-verbaux de la Municipalité sont manuscrits et dans des livres reliés;

ATTENDU QUE ces documents se doivent d'être archivés sur des supports informatiques pour en assurer la conservation à long terme;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des copies des registres de procès-verbaux ainsi que des règlements soient numérisés et que soient créés des documents d'archives mis à la disponibilité des membres du Conseil sur une clé USB pour un meilleur accès aux procès-verbaux anciens tout comme aux plus récents.

016-01-2011

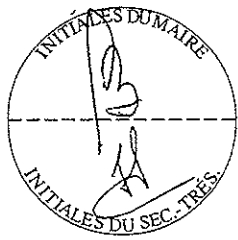
CALENDRIER DES PARUTIONS DU JOURNAL MUNICIPAL – LE NOTREDAMOIS

ATTENDU QUE le journal municipal est distribué sur le territoire de la municipalité à différentes périodes au cours de chaque année;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un calendrier annuel des parutions du journal municipal «Le NotreDamois» soit établi et publicisé;

QUE les dates suggérées et retenues sont les suivantes :

- 15 février;
- 15 avril;
- 15 juin;
- 15 septembre;
- 15 novembre;
- 15 décembre.



No de résolution
ou annotation

017-01-2011

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

INVITATION - LA FONDATION MOISSON BEAUCE

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire ainsi que la pro-mairesse à participer à l'activité « Portes Ouvertes » organisée par la Fondation Moisson Beauce le vendredi 21 janvier 2011 dans le but de présenter leurs nouveaux locaux et équipements.

018-01-2011

RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

ATTENDU la correspondance tenue entre la Municipalité et le Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs relativement à l'usine de traitement des eaux usées;

ATTENDU de l'évolution de la situation à l'usine de traitement de eaux usées;

ATTENDU QUE cette évolution pourrait avoir un impact négatif pour le développement de la municipalité, les certificats d'autorisation de la part du MDDEP pouvant être retenus;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire, le directeur général et l'inspecteur municipal à rencontrer la responsable au ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Geneviève Naud afin de discuter de tous les développements et les travaux de correctifs afin de rendre conforme les équipements de l'usine de traitement des eaux usées.

019-01-2011

PROJET – MAISONS MINIATURES BAILLARGEON

ATTENDU QUE des rencontres ont eu lieu entre les propriétaires des Maisons miniatures Baillargeon, l'Office du tourisme de Chaudière-Appalaches, le CLD de Beauce-Sartigan, les Créativités beauceronnes Inc., le comité du Pont couvert ainsi que le maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU QUE les propriétaires des Maisons miniatures Baillargeon acceptent de se relocaliser sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU QUE les Créativités beauceronnes Inc. consentent à mettre à la disposition des promoteurs du projet de relocalisation des Maisons miniatures Baillargeon une partie de leur terrain de même que la grange sise sur leur propriété;

ATTENDU QUE le comité du Pont couvert accepte de piloter le projet de relocalisation des Maisons miniatures Baillargeon;

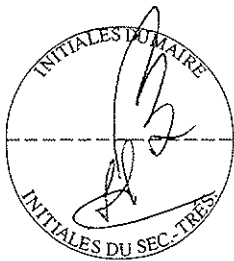
Il est proposé par Lyne Bourque appuyé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins donne son appui au comité du Pont couvert qui pilotera le projet visant à la sauvegarde des Maisons miniatures Baillargeon.

020-01-2011

CONSULTATION JURIDIQUE – DOSSIER REMISAGE DE PIÈCES D'AUTOS

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une consultation juridique pour la légitimité concernant le remisage de pièces ou de carcasses d'autos sur un terrain propriété de monsieur Christian Lessard.



No de résolution
ou annotation

021-01-2011

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

REVUE ENFANTS-QUÉBEC DE FÉVRIER-MARS 2011

ATTENDU l'article paru dans la revue Enfants Québec s'intitulant « Les écoles rurales à l'avant-garde » dans l'édition de février-mars 2011 qui fait référence à l'école l'Éco-Pin de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU QUE l'école fait partie d'un projet pilote Les écoles éloignées en réseau;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil félicite très chaleureusement les membres du corps enseignant de l'école l'Éco-Pin de Notre-Dame-des-Pins et les élèves participant au projet pilote Les écoles éloignées en région;

QUE le Conseil fasse part aux personnes concernées de sa fierté qu'une petite école en Beauce ait su apprivoiser la haute vitesse et la visioconférence;

QUE le Conseil s'enorgueillit de voir notre école devenir un modèle d'établissement scolaire de demain.

022-01-2011

STATISTIQUES – BIBLIOTHÈQUE LE SIGNET

ATTENDU QUE la représentante du Conseil municipal sur le conseil d'administration de la bibliothèque *Le Signet* a soumis d'intéressantes statistiques sur la bibliothèque;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE des félicitations soient adressées à la responsable de la bibliothèque *Le Signet*, madame Lyette Roy, afin de souligner son implication, son soutien offert aux nombreux bénévoles et son dynamisme afin de pouvoir maintenir ce service à la population.

023-01-2011

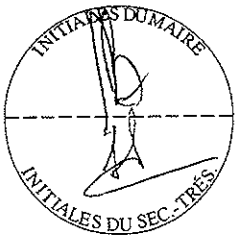
BUDGET SPÉCIAL - ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE

ATTENDU QUE la semaine de relâche scolaire est du 7 au 11 mars 2011;

ATTENDU QUE la personne responsable des activités de loisirs et culture organise des activités conjointes entre les municipalités de St-Simon-les-Mines et de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU QUE cet événement se financera majoritairement par ses propres activités et par une demande de soutien à la Caisse Desjardins de St-Georges, mais qu'une aide financière supplémentaire est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'activité;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense d'environ cent cinquante (150,00\$) pour la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins comme participation à l'événement de la semaine de relâche.



No de résolution
ou annotation

024-01-2011

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

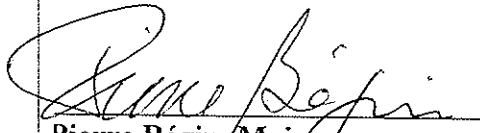
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

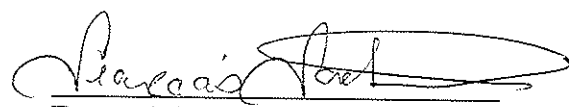
ATTENDU QUE tous les points n'ont pu être débattus;

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ajournée au lundi 24 janvier 2011 à 19h00

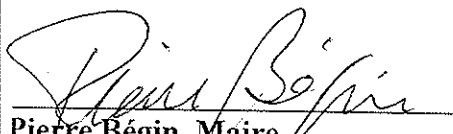
Notes à la séance :

- 1- Une discussion porte sur le bon déroulement de la rencontre avec les nouveaux arrivants qui s'est déroulée ce 10 janvier 2011;
- 2- Il est mentionné que les résidents non conformes de la 31^e Rue ouest ont reçus une lettre les invitant à se conformer à la réglementation du Q-2.r-8;
- 3- Il est mentionné que différents tests ont été faits au réservoir d'eau potable afin de déceler une fuite possible et qu'aucun de ces tests n'a permis d'en déceler;
- 4- Il est mentionné que les travaux de prolongement des services du réseau d'aqueduc et d'égout dans une section de la 28^e Rue sont complétés;
- 5- Une rencontre s'est déroulée entre les membres du Conseil et le ministre de la Sécurité publique et député de Beauce-Sud, monsieur Robert Dutil, ce lundi 10 janvier;
- 6- Il est mentionné que le ministère des Transports du Québec vient tout juste de faire paraître un bulletin Le 73 à propos des derniers développements pour le prolongement de l'autoroute 73;
- 7- Une discussion porte sur la tenue d'un recensement que le gouvernement du Canada tiendra en mai 2011, celui-ci demande à la Municipalité d'en promouvoir l'information auprès de ses citoyens;
- 8- Une discussion porte sur le sujet de la politique familiale et d'une rencontre qui aura lieu le 10 février prochain afin de promouvoir l'implication des aînés au sein du comité sur ladite politique;
- 9- Il est mentionné que les membres du Conseil tiendront une séance de travail afin de discuter des orientations que la Municipalité entend prendre pour son développement résidentiel.


Pierre Bégin, Maire


François Fontaine, sec.-trésorier

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Pierre Bégin, Maire